



### INTITULÉ : APPELLATION LA PLUS COURANTE DE LA FONCTION

CAPL - INTITULÉ DE L'UN DES 6 CHAMPS D'ACTION PUBLIQUE LOCALE (CAPL).  
LES CAPL REGROUPEMENT LES SPÉCIALITÉS

SPÉCIALITÉ - INTITULÉ DE LA SPÉCIALITÉ D'APPARTENANCE DE LA FONCTION

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Définition</b>	<b>Résumé de la finalité globale et des activités de la fonction.</b>
<b>Autres appellations</b>	Autres appellations possibles de la fonction dans les organisations territoriales.

#### CONTEXTE D'EXERCICE

<b>Facteurs d'évolution</b>	<p>Principaux facteurs qui auront un impact à court ou moyen terme sur le champ professionnel, sur les conditions d'exercice et sur les activités/compétences de la fonction. Cette rubrique distingue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les évolutions relatives aux politiques publiques, au cadre institutionnel et réglementaire</li> <li>• Les évolutions socio-économiques</li> <li>• Les évolutions organisationnelles et managériales</li> <li>• Les évolutions techniques et technologiques</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<p>Indication des conditions d'exercice de la fonction. Cette rubrique distingue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les conditions générales d'exercice</b> : lieu, horaire de travail, travail isolé ou en équipe, astreinte, assermentation, etc.</li> <li>• <b>Les facteurs de pénibilité*</b> : les conditions d'exercice et les activités du métier qui sont susceptibles d'engendrer une usure ou une pénibilité professionnelle.</li> <li>• <b>Les facteurs de risques professionnels*</b> : ils indiquent si les activités de la fonction peuvent être potentiellement exposées à un ou des facteurs de risques professionnels relatifs à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des contraintes physiques marquées</li> <li>- un environnement physique agressif</li> <li>- certains rythmes de travail.</li> </ul> </li> </ul> <p>* Au sens des risques spéciaux mentionnés dans l'article 21 du décret n°85-603 du 10 juin 1985. Ces risques comprennent les facteurs de risques professionnels, les activités nécessitant une surveillance médicale renforcée, les activités à qualification particulière, le port d'arme.</p>

#### ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES TECHNIQUES

##### ACTIVITÉS

- > Ensemble cohérent d'actions finalisées, identifiées et organisées selon un processus logique, observable en tant que tel.
- > Liste des activités structurantes de la fonction.

##### COMPÉTENCES ASSOCIÉES

Combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail.

##### SAVOIR-FAIRE

Ils sont issus de la formation, de la professionnalisation, de l'expérience. Ils concernent la mise en œuvre d'un savoir pratique maîtrisé dans la réalisation spécifique de chaque activité à laquelle ils sont liés.

##### SAVOIRS

Ensemble des connaissances théoriques et pratiques, généralement acquises par l'enseignement, la formation et la professionnalisation.

##### > SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

Ensemble des connaissances directement liées à l'exercice de la fonction et de ses activités.

##### > SAVOIRS GÉNÉRAUX

Ensemble des connaissances liées à l'environnement territorial et au contexte d'exercice de la fonction.

##### ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Activités réalisées de façon ponctuelle et non systématique en fonction des spécificités des territoires, des publics, des types de collectivités et d'établissements publics, des organisations et des conditions de travail.

**Une fiche fonction n'inclut pas d'activités transverses.**